

La Dépêche du Midi, 17 juin 2010

collectivités

## Sénat : la réforme territoriale a du plomb dans l'aile

En rejetant hier le mode d'élection du conseiller territorial au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, la commission des lois du Sénat a fortement hypothéqué la réforme territoriale, un des chantiers prioritaires du président Nicolas Sarkozy. Conséquence de ce rejet, cet article n'existe plus. Les sénateurs doivent en effet travailler en séance sur le texte approuvé par la commission. Si le gouvernement veut le réintroduire, il faudra qu'il fasse par amendement. « C'est un tournant dans le débat », a déclaré le socialiste Jean-Pierre Sauter, farouchement opposé à la création du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller général et le conseiller régional. Autre article important supprimé par les sénateurs, celui concernant un tableau de répartition des conseillers territoriaux, par régions et départements. Il prévoyait 3471 conseillers territoriaux, alors que les conseillers généraux et les conseillers régionaux sont supplantés par quelque 6000. Selon M. Sauter, avec ce tableau, « on serait allé vers des conseillers territoriaux plétho-

riques, en totale contradiction avec la volonté affichée par le gouvernement de réduire les effectifs des élus et donc de faire des économies ».

« Nous attendions une réforme plus ambitieuse et plus juste », a souligné le président du groupe Union centriste, Nicolas About, en émettant six propositions « pour une redécouverte de l'ambition ». « S'il n'y a pas d'avancées, je ne vois pas comment nous voterons non seulement le mode de scrutin, mais aussi l'ensemble du texte », a-t-il prévenu.

M. Sauter est persuadé que la réforme ne passera pas « parce qu'il n'a été réclamée par personne et qu'elle ne répond qu'à des objectifs politiques pour que la droite regagne des départements et des régions ». « Nous avons une difficulté, mais nous devons trouver une solution d'ici le 24 juin », jour du débat en deuxième lecture, a reconnu le président du groupe U.M.P. au Sénat, Gérard Longuet. « Il faudra se mettre d'accord avec les centristes et les radicaux qui ont des positions irréconciliables », prévient le U.M.P. ne dispose pas de majorité absolue au Sénat.



Le sénateur PS Jean-Pierre Sauter, farouchement opposé au projet. (D. W. A. R.)